







La boucle du Sancy 82 km de sentiers



Alt. = 854 m / + 1885 mDénivelé cumulé positif. 2 625 m

► Adressez Yos ayıs à randopdipr@puy-de-dome.fr

Toutes les appréciations des randonneurs intéressent les agents du Département, elles contribuent à la préservation des itinéraires de randonnée du département et à l'évolution des publications.

▶ Puis-je bivouaquer ?

Le bivouac dans le cadre d'une randonnée itinérante est toléré sur accord du propriétaire privé ou public. En effet, la majorité des espaces sur lesquels vous évoluez sont des propriétés privées. Voici les règles à respecter :

- planter la tente au coucher du soleil (20h) et l'enlever le lendemain matin au lever du soleil (8h),
- ne pas faire de feu (les feux de plein air sont interdits par arrêté préfectoral),
- ne laisser aucun déchet,
- ne pas bivouaquer sur les pentes ou les sommets des volcans. Le but est de rester le plus invisible possible et de ne laisser aucune trace de son passage.
- ▶ Accès au départ en bus depuis la gare de Clermont-Fd
- Départ pour Besse-et-Saint-Anastaise :

Transporteur Faure Auvergne (Ligne 74): 04 73 39 97 15

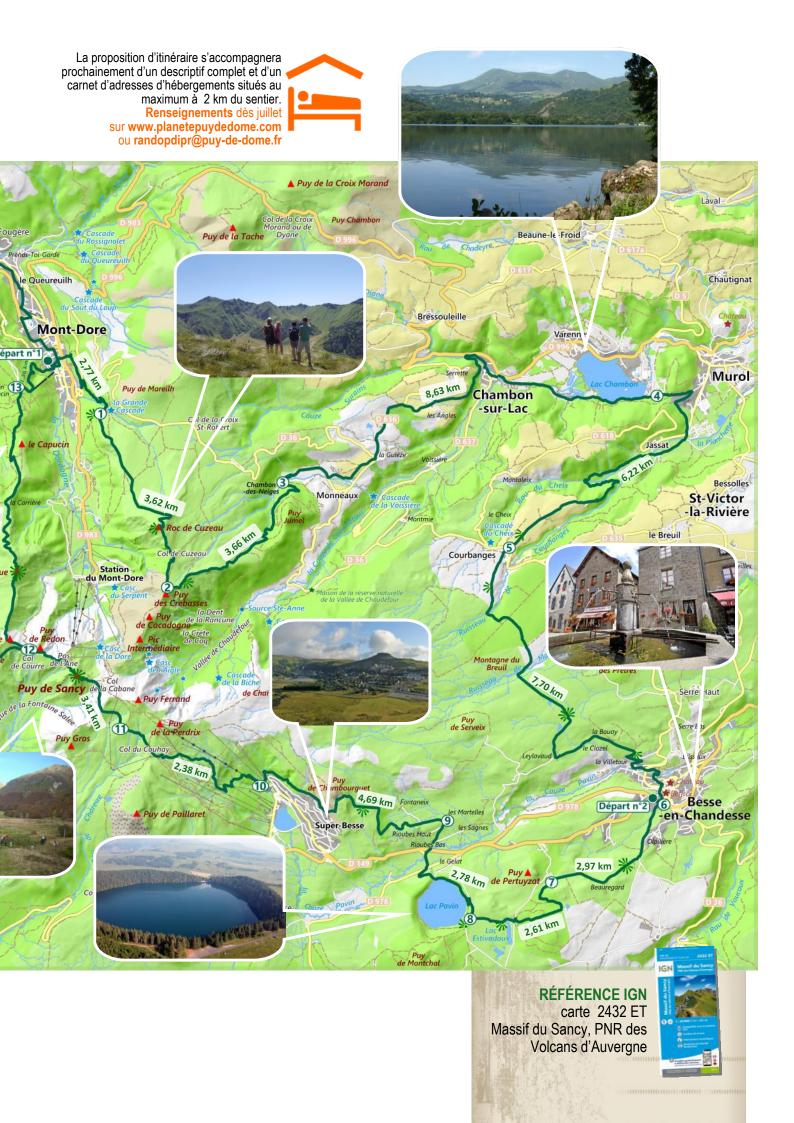
• Départ pour le Mont-Dore : www.OUI.sncf

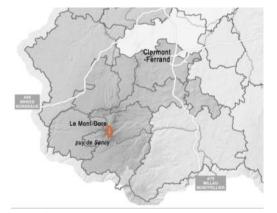
Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Les réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy et de la Vallée de Chaudefour disposent d'une réglementation spécifique. Les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse, sauf sur les sentiers balisés GR.

Infos: www.parcdesvolcans.fr/reserves-naturelles







Les crêtes du Sancy

18 km - 7 heures
Balisage . ——
Alt. . - 1 047 m / + 1 885 m

Accès au départ.

Le Mont-Dore. Avenue de la Libération, à proximité de l'office de tourisme.

Départ : Du panneau de départ, descendre l'avenue de la Libération sur 80 m puis prendre à droite le chemin des Mille Gouttes. Monter continûment, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à la station du funiculaire. Poursuivre la montée, par la route, jusqu'au salon du Capucin.

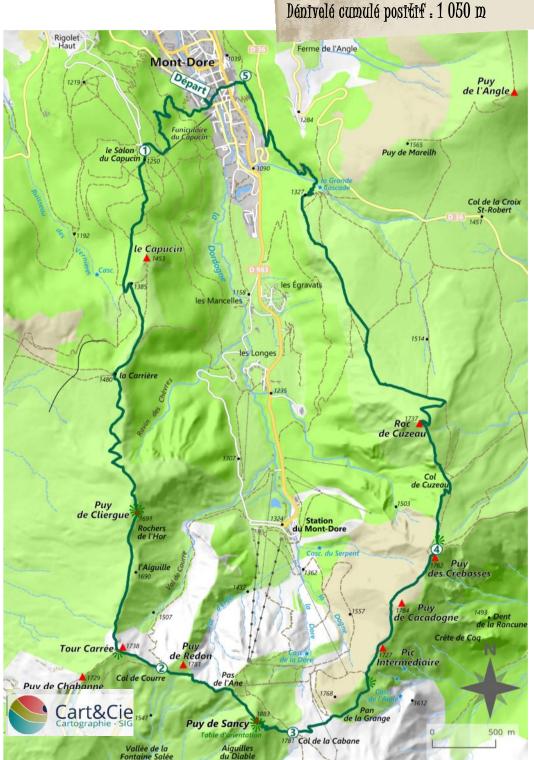
1 Au restaurant, prendre, à gauche, la route montant au buron du Capucin. Franchir la clôture (hors circuit, à 200 m, le sommet du Capucin) et suivre le large chemin conduisant à une ancienne carrière. Après celle-ci, tourner à gauche et monter (réserve naturelle de Chastreix Sancy) au puy de Cliergue (vue sur le Sancy, la vallée glaciaire du Mont-Dore, la chaine des Puys, le plateau du Guéry, la Banne d'Ordanche, le plateau de Chastreix, les Combrailles). Poursuivre jusqu'à la Tour Carrée (vue sur la vallée de la Fontaine Salée, le lac Chauvet, les Monts du Cantal) puis jusqu'au col de Courre

2 Continuer la montée, franchir le Pas de l'Âne et accéder à la plateforme du Pas de l'Âne (panneau d'information). Atteindre par un escalier le sommet du puy de Sancy (vue à 360°, table d'orientation). Redescendre, côté opposé, jusqu'au col de la Cabane.

② Descendre, à gauche, par un large chemin menant au Pan de la Grange. Prendre à droite un sentier en balcon sur la vallée de Chaudefour (vue sur la Dent de la Rancune, la Crête de Coq, le lac Chambon, le château de Murol) puis contourner le sommet du puy de Cacadogne. Monter le puy des Crebasses jusqu'à une patte d'oie (vue sur le plateau du Cézallier) située sur un petit replat.

Descendre à gauche et rejoindre le sommet du roc de Cuzeau. Redescendre jusqu'à une clôture. Ne pas la franchir mais prendre à gauche, la longer pendant 250 m, la franchir et continuer jusqu'à la Grande Cascade. Accéder à sa base par des escaliers puis une passerelle (cascade). Continuer la descente sur un bon sentier jusqu'à une route, la traverser et reprendre le sentier sur 800 m jusqu'à rencontrer un premier sentier en contrebas sur la gauche.

(5) Le prendre. Au Mont-Dore, poursuivre tout droit par la rue Perpère. Traverser le parc pour rejoindre le départ.



Crédit photo: STT/CD63 - Joël Damase - OT Sancy.

Cartographie: L'itinéraire proposé est représenté sur des fonds Open Street Map («© les contributeurs d'OpenStreetMap», données disponibles sous licence ODbL, openstreetmap.org) retravaillés par Coraline Moreau - entreprise Cart&Cie - (utilisation de données issues de la BD Topo © IGN – 2014) - www.cartecie.fr